



Pourquoi un forum francophone consultatif sur le droit d'apprendre?

Alors que se prépare la 6^e Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTÉA VI), qui aura lieu au Brésil en mai 2009, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) organisent, les 23 et 24 octobre 2008, un Forum consultatif francophone préparatoire sur le thème du droit d'apprendre.

Votre participation à ce forum est importante. Pour vous en apprendre plus sur la démarche commune de l'ICÉA et de la FCAF, nous avons conçu une série de capsules informatives.

Dans cette première capsule, le Forum consultatif francophone se présente à vous.

1. QUI SUIS-JE?

Je suis un forum consultatif sur l'état du droit d'apprendre qui se veut une étape préparatoire à CONFINTÉA VI, la 6^e CONFérence INTernationale de l'UNESCO sur l'Éducation des Adultes.

2. QUEL EST MON RÔLE?

Je veux garantir la participation de la société civile québécoise et des francophones du Canada en situation minoritaire aux préparatifs de CONFINTÉA VI.

3. QUELLE FORME PRENDRA CETTE PARTICIPATION?

Je vais permettre aux acteurs de la francophonie canadienne en éducation des adultes de formuler des demandes précises à l'attention des membres de la délégation canadienne qui se rendront à la conférence préparatoire de Budapest, en décembre 2008, ou à CONFINTÉA VI, au Brésil, en mai 2009 (voir la question 7 pour plus de détails).

4. COMMENT CES DEMANDES SERONT-ELLES FORMULÉES?

Je vais présenter aux participantes et aux participants une recension des messages véhiculés au cours des deux dernières années lors d'événements publics rassemblant des acteurs du milieu de l'éducation des adultes. Ces messages sont liés aux thèmes de CONFINTÉA VI, ils touchent à l'alphabétisation et à la formation de base, à la participation et à l'inclusion, aux politiques, aux lois et aux structures.

Lors de débats en atelier, les participantes et les participants identifieront les messages qui, selon eux, sont prioritaires. Les messages priorités qui feront l'objet du plus fort consensus seront inclus dans la déclaration rédigée à l'issue du forum.

Ainsi, la déclaration transmise à la délégation canadienne de l'UNESCO fera valoir les priorités du milieu de l'éducation des adultes et de la formation continue.

5. POURQUOI FORMULER CES DEMANDES?

Premièrement, parce que les membres de la société civile ne pourront pas participer directement à CONFINTÉA VI. Contrairement à ce qui s'est produit à Hambourg, en 1997, seules les délégations pays membres de l'UNESCO se réuniront au Brésil, en mai 2009. Pour faire entendre sa voix, la société civile doit donc se rabattre sur les étapes préparatoires à CONFINTÉA VI.

Deuxièmement, parce que les préoccupations des Québécois et des francophones de tout le Canada en matière d'éducation des adultes et d'éducation en français ne doivent pas être écartées de CONFINTÉA VI. La société civile a donc le devoir d'aviver l'intérêt des autorités canadiennes à cet égard.

Finalement, il est primordial que les acteurs de la francophonie canadienne partagent leurs connaissances et fassent valoir leur point de vue à la veille d'une conférence internationale qui influencera le milieu de l'éducation des adultes pour au moins une décennie.

6. QU'EST-CE QUE CONFINTÉA VI?

CONFINTÉA VI, c'est la 6^e CONFérence INTernationale de l'UNESCO sur l'Éducation des Adultes. Elle aura lieu au Brésil, en mai 2009, et réunira les pays membres de l'UNESCO. Contrairement à ce qui s'est produit lors de la 5^e conférence, à Hambourg, en 1997, les membres de la société civile ne pourront pas participer directement à la 6^e conférence. Si elle veut contribuer à CONFINTÉA VI, la société civile doit donc se faire entendre lors des étapes préparatoires.

L'apport de la société civile a été déterminant lors de la conférence de Hambourg. Il a permis de souligner l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie pour relever les défis liés au développement social et économique, partout sur la planète. Ceci a eu un effet sur les politiques mises de l'avant depuis. Au Québec, par exemple, citons l'adoption de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue des adultes (PGEAFC) et la mise en œuvre de la *Semaine québécoise des adultes en formation*.

7. COMMENT JE CONTRIBUE À PRÉPARER CONFINTÉA VI?

Les étapes préparatoires à CONFINTÉA VI sont de différents ordres : certaines sont prévues au calendrier de l'UNESCO, d'autres sont initiées par les pays membres ou des groupes de pression.

Comme forum consultatif organisé par l'ICÉA et la FCAF, je ne suis pas prévu au calendrier de l'UNESCO. Cependant, je suis l'unique occasion offerte à la société civile québécoise et aux francophones du Canada en situation minoritaire de participer aux préparatifs de CONFINTÉA VI.

Mes débats permettront de rédiger une déclaration qui sera présentée aux membres de la délégation canadienne de l'UNESCO lors d'une consultation organisée à Toronto, les 30 et 31 octobre 2008, par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada.

La délégation canadienne pourra s'inspirer des préoccupations énoncées dans cette déclaration pour les faire valoir :

- à Budapest, lors de la conférence préparatoire de la région Europe et Amérique du Nord, qui aura lieu du 3 au 5 décembre 2008;
- au Brésil, lors de CONFINTÉA VI, qui aura lieu en mai 2009.